

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid nitricum ≥65%

N° d'article 20437700

Identification de substance / produit

N° d'enregistrement 01-2119487297-23-XXXX

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substances chimiques de laboratoire, Produit chimique pour synthèse, Précurseur de substances explosives selon la VSG (SR 941.42). Lors de la remise/mise à disposition, les dispositions des articles 14 et 15 de la VSG doivent être respectées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 3 H272

Met. Corr. 1 H290

Acute Tox. 3 H331

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H331	Toxique par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P220	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]

Étiquetage réduit (≤ 125 ml)**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H331	Toxique par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]

No. CAS 7697-37-2

No. EINECS 231-714-2

Numéro 01-2119487297-23-XXXX

d'enregistrement

Concentration ≥ 65 < 75 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 3 H272

Met. Corr. 1 H290

Acute Tox. 3 H331

Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 3 H272 ≥ 65 %

Skin Corr. 1A H314 ≥ 20 %

Skin Corr. 1B H314 ≥ 5 < 20 %

ATE orale 1'500 mg/kg

cATpE par inhalation, 0.5 mg/l

Poussières/Brouillards

ATE par inhalation, Vapeurs 2.65 mg/l

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. Eventuellement apport d'oxygène

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Appeler aussitôt un médecin. Oculiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion : faire boire immédiatement de l'eau (deux verres au maximum). Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Ne pas faire tentative de neutralisation.

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 15.07.2026

Date d'impression 15.07.26

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

pas de restrictions concernant les agents d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx); Le produit n'est pas combustible. Le produit anime la combustion. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Étanchéifier les canalisations. Contenir, endiguer et pomp. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler uniquement sous hotte. Inhalation de vapeurs ou de brouillards/aérosols. Éviter la formation d'aérosol. Éviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart des sources d'inflammation, du feu et de la lumière ouverte.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de conduite et de récipients métallique. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Garder sous clé.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	5.1A	Matières dangereuses fortement oxydantes
Classe de stockage (Suisse)	5	Des matières inflammables, peroxydes organiques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

Type	MAK			
Valeur limite à courte terme	5	mg/m ³	2	ppm(V)
Remarque: OSHA, NIOSH				

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre à combinaison multiple ABEK; EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Utilisation	Contact permanent avec les mains			
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM			
Épaisseur du gant	>	0.7	mm	
Temps de pénétration		480	min	
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains			
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR			
Épaisseur du gant		0.11	mm	
Temps de pénétration		30	min	

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	liquide
Couleur	incolore

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	122	°C
Pression	1013	hPa

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

valeur pH

Valeur	< 1
--------	-----

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

Pression de vapeur

Valeur	49		hPa
température	50	°C	

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.37	à	1.41	g/cm ³
température	20	°C		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Métaux, anhydre acétique, Matières organiques, Réagit au contact des alcools.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	2'145.92	mg/kg
	27	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

Espèces	rat	
NOAEL	1500	mg/g
Durée d'exposition	1	d
méthode	OECD 422	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	3.7911	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
ATE	0.7153	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

Remarque Les critères de classification sont remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**ATE 2.65 mg/l
Administration/Forme Vapeurs**Corrosion/irritation cutanée**

évaluation Corrosif

Remarque Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

évaluation Corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif

Remarque Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

évaluation Corrosif

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode OECD 471**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**Voie d'exposition orale
Espèces souris
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

méthode OECD 473

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**Voie d'exposition orale
Espèces rat
Dose ≥ 1500 mg/kg/d
évaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
méthode OECD 422**Cancérogénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (Composants)

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]

Remarque N'est disponible

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50	12.5 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

Espèces	Ceriodaphnia dubia
CE50	4.6 mg/l
Durée d'exposition	48 h
méthode	US-EPA

Toxicité pour les bactéries (Composants)**acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

CE 0	794 mg/l
------	----------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****acide nitrique ...% [C ≤ 70 %]**

log Pow -0.21

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	2031	2031	2031
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE NITRIQUE, solution	NITRIC ACID, Solution	NITRIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Le danger secondaire	5.1	5.1	5.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 I	1 I	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		
Code de restrictions en tunnels	E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)

Nom commercial: Acid nitricum ≥65%

Numéro de la matière: 204377

Version: 1 / CH

Date de révision: 15.07.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 15.07.26

conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1$ % p/p.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Liq. 3	H272	basé sur des données de test
Met. Corr. 1	H290	basé sur des données de test
Acute Tox. 3	H331	Méthode de calcul
Skin Corr. 1A	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Liq. 3	Liquide comburant, Catégorie 3
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.